

LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN QUELQUES CHIFFRES

A L'ECHELLE PLANETAIRE

L'eau

Aujourd'hui, plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à un **approvisionnement en eau** potable et 2,5 milliards ne bénéficient pas d'installation d'**assainissement**. Les maladies hydriques (dus à l'eau) provoquent chaque année la mort de 2,2 millions de personnes, dont 1,5 millions d'enfants de moins de 5 ans¹, soit plus de quatre fois le nombre de décès occasionnés par les conflits sur la planète².

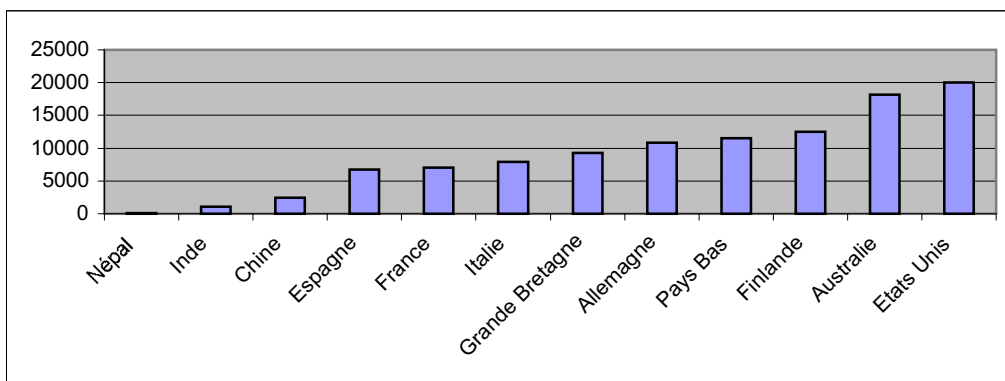
Le patrimoine naturel

Entre 1990 et 2000, la surface des **forêts** a diminué de 2,37%, ce qui équivaut à 94 millions d'hectares soit 1,7 fois la superficie de la France. La diminution moyenne annuelle est de 0,24%, mais c'est en Afrique (- 0,7%/an) et en Amérique latine-Caraïbes (- 0,5%/an) que la déforestation est la plus importante³. Le rôle des forêts est essentiel : réservoir de diversité biologique (les principes actifs de nombreuses plantes sont utilisés pour fabriquer des médicaments) ; instrument naturel de régulation des eaux ; puits d'absorption du carbone (lutte contre l'effet de serre) et lieux de récréation (aménités sociales et écologiques).

L'effet de serre et le changement climatique

Pour limiter les conséquences sur le réchauffement du climat, il faudrait ramener les émissions au dessous de 3 Giga-tonnes « équivalent carbone » par an⁴. Equitablement réparti, ce chiffre pour 6 milliards d'habitants conduit chaque terrien à disposer d'un « droit à émettre » de 500 kg équivalent carbone par an. A titre d'exemple, ce seuil est atteint dès qu'on conduit pendant 6 mois une voiture en zone urbaine⁵. Aujourd'hui, en moyenne, un Américain émet 11 fois plus que ce seuil, un Allemand 6 fois plus, un Anglais 5 fois plus, un Français 4 fois plus et un Chinois 1,5. A l'opposé, un Indien émet 40% de moins et un Népalais 1/14 de ce seuil.

Emissions de gaz carbonique (kg/CO₂) par habitant en 1998



Sources : United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) Carbon Dioxide Information analysis (CDIAC)

Pour mémoire : 1 kg équivalent carbone = 3,67 kg deCO₂ émis)

¹ Source : Organisation mondiale pour la santé (OMS) et United Nations Children's Fund (UNICEF) (2000)

² Source : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD 2002)

³ Source : Food and Agriculture Organization (FAO), « Global Forest Ressources Assessment » (2000)

⁴ Source : Groupe intergouvernemental sur les évolutions climatiques (GIEC)

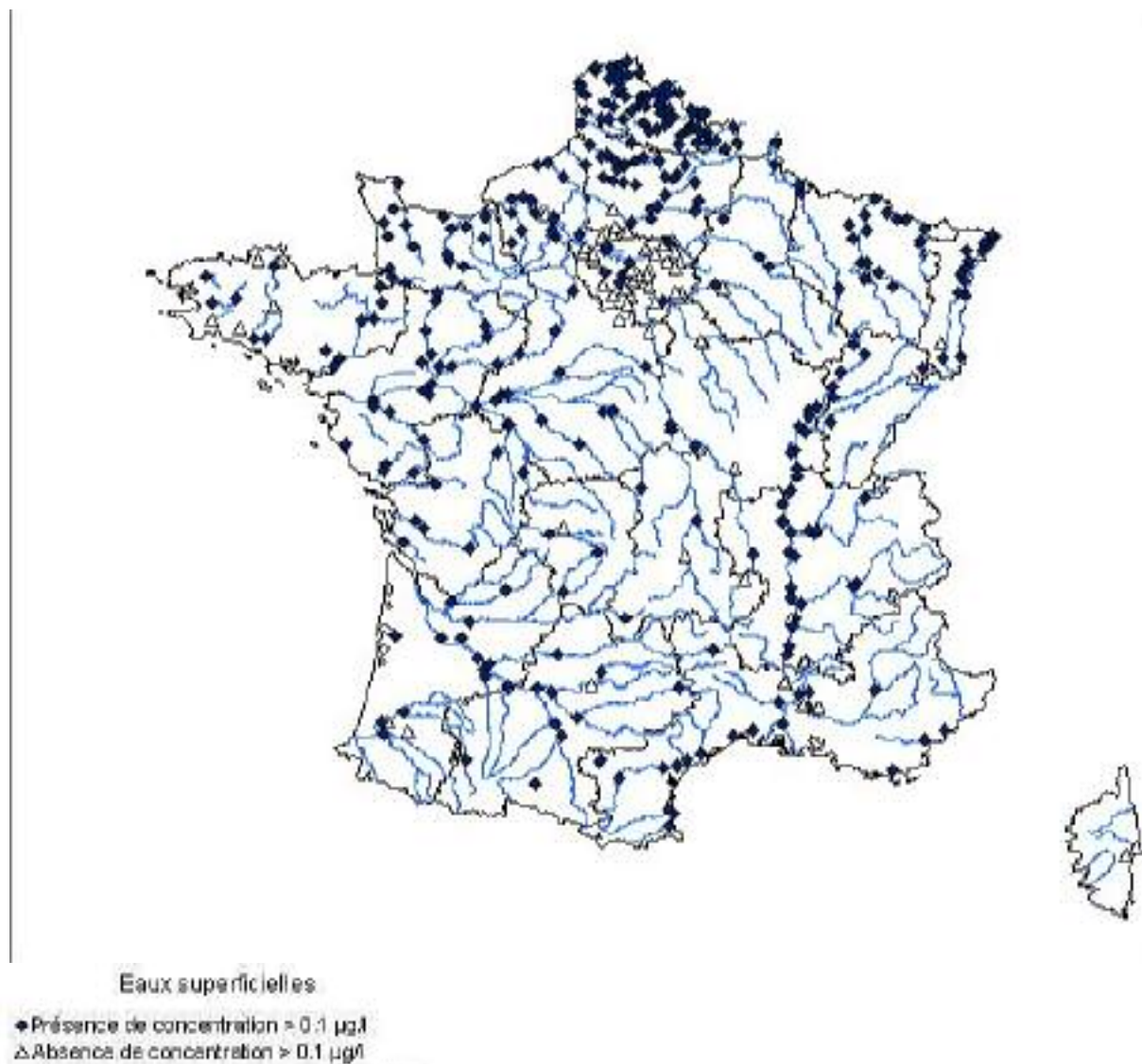
⁵ Source : « Réduction des émissions de gaz à effet de serre : l'ampleur du défi » J.M. Jancovici, annales des Mines, janvier 2002

A L'ECHELLE DE LA FRANCE

L'eau

En 1999 et 2000, 95% des 400 points de surveillance des **cours d'eau** dépassaient le seuil de 0,1 microgrammes/litre en pesticides, seuil fixé au niveau européen au-delà duquel l'eau est jugée non potable sans traitement ultérieur.

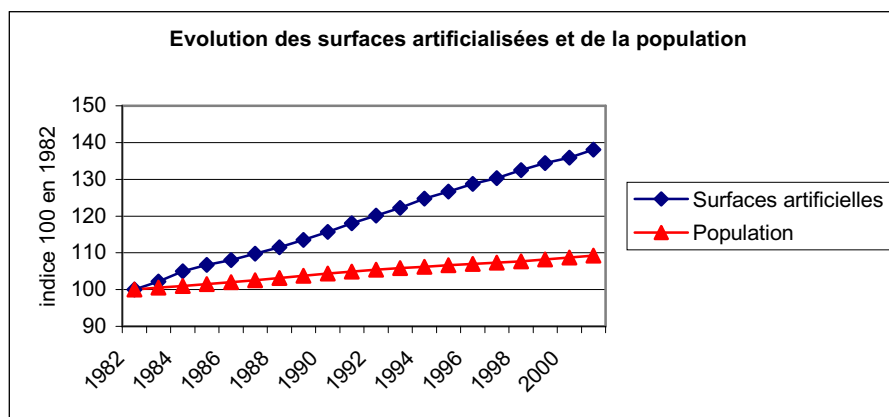
Contamination des eaux superficielles par les pesticides



Sources : IFEN d'après Agences de l'Eau - Réseaux nationaux de connaissance générale, 2000

Le patrimoine naturel

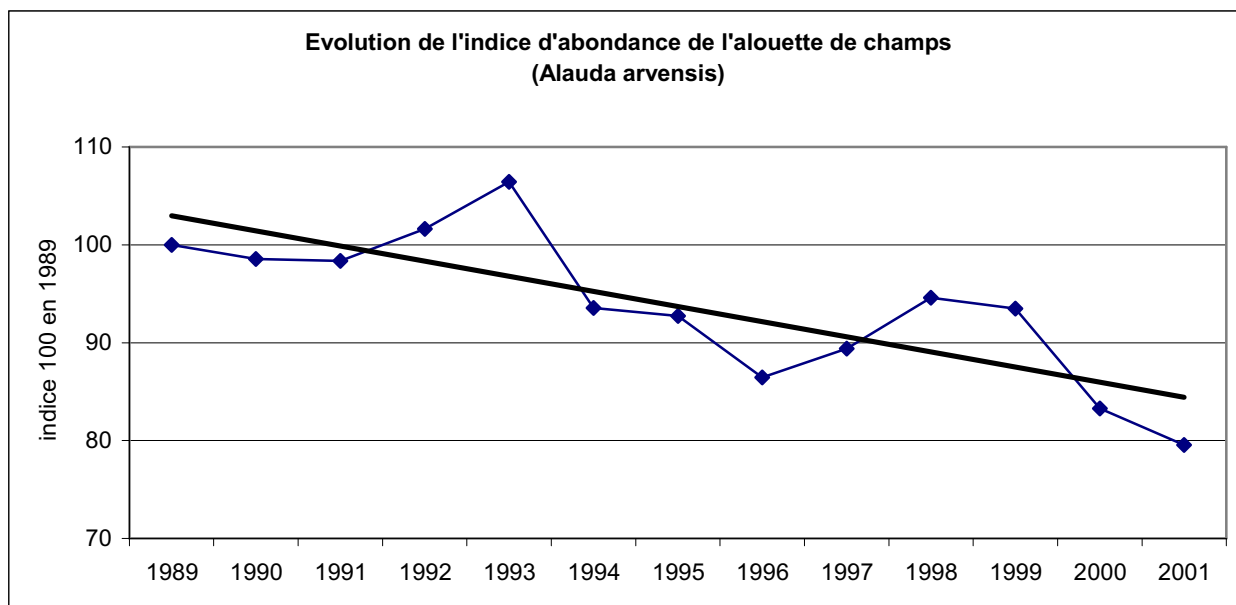
L'emprise artificielle (habitats, infrastructures, bâtiments divers, équipements sportifs ou de loisirs) représente 8 % du territoire national et croît rapidement. Les superficies de **zone artificielle** sont passées de 38 000 km² à 43 000 km² en huit ans (1992-2000), soit une progression de 1,6 % par an contre 1,2 % sur la période 1981-1990. En dix ans, c'est la superficie moyenne d'un département français qui est passée de zone naturelle à zone artificielle.



Sources : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES, enquête TERUTI, nomenclature physique 2000), INSEE (Comptes de la nation)

La faune

La France, qui abrite **l'avifaune** (les oiseaux) la plus riche d'Europe avec 278 espèces reproductrices régulières, assume une responsabilité considérable à cet égard. L'indice d'évaluation d'une espèce fortement représentée dans l'espace rural, l'alouette des champs traduit la pression exercée sur ce type de territoire. Le déclin de cette espèce familière (en France, -18 % sur la période ci-dessous) est enregistré également au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Finlande et au Danemark.



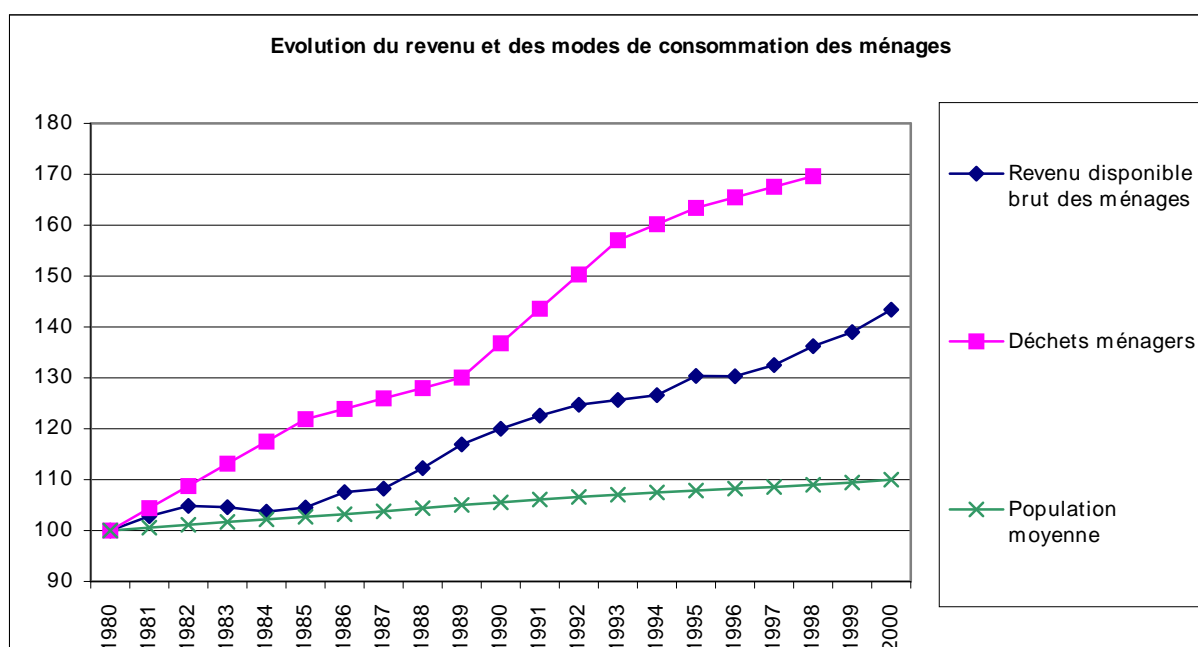
Sources : IFEN d'après Muséum National d'Histoire Naturelle (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), 2002

La santé

Le phénomène d'urbanisation provoque un accroissement du nombre d'individus exposés aux polluants, notamment ceux liés aux transports. Une exposition prolongée à ces divers polluants constitue une préoccupation de **santé publique**. Des évaluations⁶ montrent que le nombre de crises d'asthme attribuable aux transports chez l'enfant asthmatique oscillent autour de 130 000 et autour de 320 000 chez l'adulte asthmatique. Chez les sujets allergiques, les travaux épidémiologiques montrent un rôle aggravant du diesel.

Le **bruit** est une des nuisances les plus ressenties par les citoyens : 54 % se déclarent gênés par le bruit lorsqu'ils sont chez eux, 28 % le sont souvent et 26 % de temps en temps⁷. Les transports (circulation automobile, ferroviaire ou aérienne) sont la première source de bruit incommodant. Plus du tiers des ménages urbains habitant près d'une rue où le trafic est dense, d'une voie de chemin de fer ou d'un aéroport déclarent être souvent gênés par le bruit. Au total, plus de 7 millions de français (12,3 % de la population)⁸ sont touchés par un niveau sonore supérieur à 65 dB (A) seuil de gêne et de fatigue.

Les déchets



Source : INSEE-Comptes de la Nation, ADEME

La production de déchets s'accroît 2 fois plus vite que le revenu disponible brut des ménages, ce qui pourrait être lié soit à une consommation de biens matériels de plus en plus importante dans le revenu global des ménages, soit au changement de la nature des produits consommés, comportant de plus en plus d'emballages. Ainsi, en moyenne chaque Français génère 360 kg/an⁹ de déchets ménagers. Les emballages (bouteilles, cartons, boîtes de conserve...) représentent environ 40% du poids total¹⁰.

⁶ Source : OMS (1999) « Health costs due to road traffic-related air pollution : an impact assessment project of Austria, France and Switzerland »

⁷ Source : INSEE, INSEE première n°868 (2002)

⁸ Source : IFEN « L'environnement en France » (2002)

⁹ Source : ADEME (chiffre 1998 – hors déchets issus d'entreprises industrielles et commerciales, et de bureaux)

¹⁰ Source : ADEME (chiffres 1998)

Les déplacements

Ceux-ci peuvent être une véritable charge pour les ménages. Ainsi, en Ile-de-France, la part de la dépense liée aux déplacements quotidiens dans le budget des ménages varie énormément en fonction de 3 phénomènes:

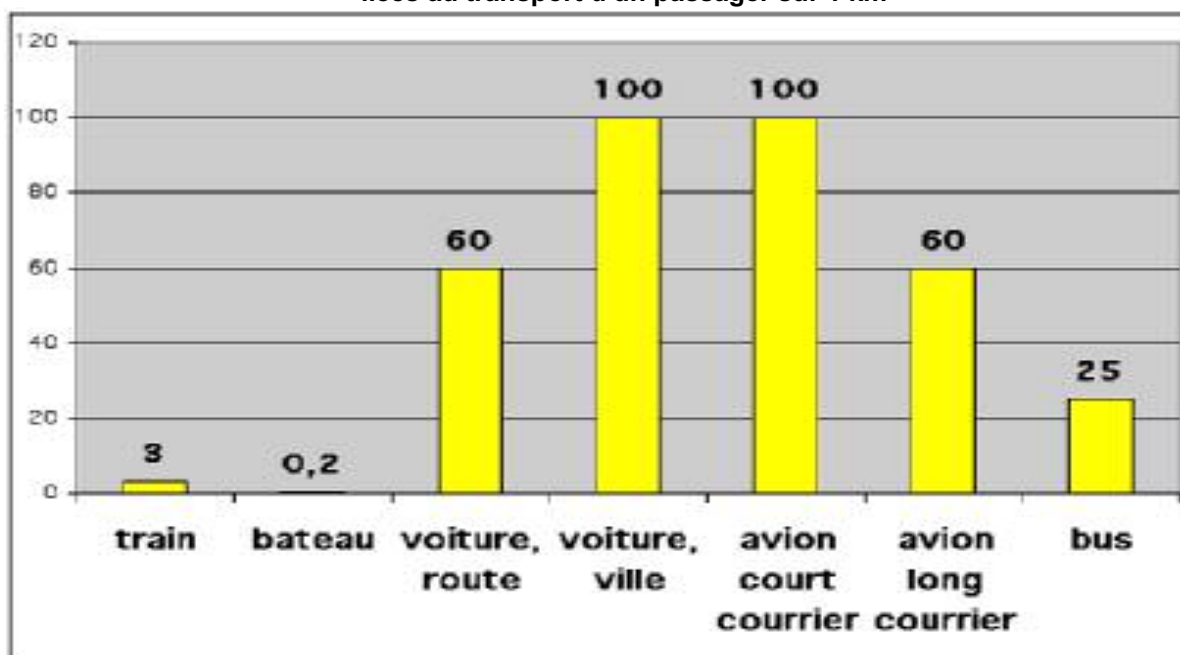
- l'augmentation de la taille des familles ;
- la nécessité de parcourir des distances plus élevées, et le plus souvent en voiture, à mesure qu'on s'éloigne du centre ;
- la baisse du revenu moyen des familles en fonction de l'éloignement du centre.

Quelle que soit la zone d'Ile-de-France, les taux d'effort pour le logement (loyers en remboursement d'emprunt) tournent autour de 27% du revenu. Cette dépense est limitée à 6 % dans la zone centrale de Paris, et monte à 26% dans la zone la plus périphérique, la grande couronne, (30% pour les seuls accédants). Ainsi « la dépense globale pour le logement et les transports représente un tiers du revenu dans les zones les plus centrales et les plus aisées et monte à 52% dans la zone la plus excentrée (59% pour les seuls accédants) »¹¹).

La consommation d'énergie

Les potentiels d'économie d'énergie réalisés par les ménages et liés aux technologies ne sont pas négligeables. Par exemple, pour réduire les émissions de CO₂, un meilleur isolement des logements permettrait de diviser par deux ces mêmes émissions. Mais en utilisant la voiture plutôt que le train, on émettra 30 fois plus de gaz à effet de serre (en tenant compte des taux moyens de remplissage des modes de transports considérés, Cf. graphe ci-dessous).

**Emissions de gaz à effet de serre (en gramme équivalent carbone)
liées au transport d'un passager sur 1 km**



Source : « Réduction des émissions de gaz à effet de serre : l'ampleur du défi » J.M. Jancovici, annales des Mines, janvier 2002

Le présent document a été réalisé par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) en s'appuyant sur des données chiffrées dont la source a été indiquée au cas par cas.

¹¹ : Source : Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité-(INRETS), Polacchini et Orfeuill « Les dépenses pour le logement et pour les transports des ménages franciliens », 1998.